

CAMP EN AUTRICHE/ALLEMAGNE (10/13 ans)

Quelques places sont encore disponibles pour ce camp organisé par le Comité de Jumelage, en collaboration avec le Centre des Marais et qui se déroulera du 19 au 30 Juillet 1997. S'inscrire au Centre des Marais.

ASSOCIATION VERNOISE DES ASSISTANTES MATERNELLES - ASSEMBLEE GENERALE

L'Association Vernoise des Assistantes Maternelles (A.V.A.M) invite toutes les assistantes maternelles à l'Assemblée Générale,

*le MERCREDI 2 AVRIL 1997 à 20 h 30,
Salle Familiale de la Chalotais.*

Ordre du jour : Bilan de l'année 1996, effectifs, compte-rendu financier, élection du Bureau, questions diverses.

Les candidatures pour l'élection du Bureau sont à déposer, auprès de Mme FONTAINE ou Mme DELEZIR.

MOUVEMENT « VIE LIBRE »

Le Mouvement « Vie Libre » (anciens buveurs) tiendra sa permanence mensuelle le

*SAMEDI 5 AVRIL 1997 de 10 h à 12 h,
au Centre des Marais (Bel Air).*

CONCOURS DE PALETS INTERCOMMUNAL

Le concours de palets intercommunal VERN/NOUVOITOU aura lieu le

*SAMEDI 12 AVRIL 1997,
à la Salle des Fêtes de Vern sur Seiche.*

Le matin 9 h 30 : 1 joueur - 4 palets, l'après-midi 14 h 30 : 2 joueurs - 4 palets. Ce concours est réservé aux habitants des 2 communes. Sur place, vous trouverez gâchettes-sauces, casse-croûte, buvette.

MAIRIE DE VERN - CONCOURS PHOTOS

Dans le cadre de la réalisation d'une plaquette de présentation de la commune, la Mairie organise un concours photos autour du thème « *VERN que vous aimez* ».

La date limite de dépôt est fixée au 10 MAI 1997 à 12 h.

Six photos maximum par participant devront être déposées à la Mairie dans une enveloppe avec NOM - PRENOM - ADRESSE - NUMERO DE TELEPHONE.

Les photos retenues pour illustrer la plaquette de présentation de la commune seront également exposées en Mairie (du vendredi 23 mai au lundi 2 juin).

U.S.V. SECTION TENNIS - ASSEMBLEE GENERALE

Tous les licenciés de la Section TENNIS sont invités à l'Assemblée Générale qui se déroulera le

*VENDREDI 4 AVRIL 1997 à 20 h 45,
Salle familiale de la Chalotais.*

MAIRIE - AVERTISSEMENT

Du 1er au 3 avril 1997, perturbations possibles dans la distribution d'eau potable, en raison de la vérification annuelle des poteaux d'incendie.

MAIRIE - ELECTIONS PRUD'HOMALES

Des élections prud'homales auront lieu le MERCREDI 10 DECEMBRE 1997. Les listes électorales seront constituées à partir des déclarations effectuées par :

- Les employeurs : pour eux-mêmes et leurs salariés (la déclaration des salariés par l'employeur est obligatoire).

Sont concernés par cette déclaration les employeurs ayant un ou plusieurs salariés à la date du 31 mars 1997.

- Les salariés involontairement privés d'emploi.

Ces deux catégories de personnes doivent recevoir par voie postale des imprimés de déclaration avant fin mars.

Les employeurs ou salariés privés d'emploi qui n'auront pas reçu à cette date les imprimés nécessaires pourront s'en procurer en Mairie dès le début d'avril.

Les déclarations devront être expédiées au plus tard le 12 mai 1997 au : Centre de Déclarations Prud'homales 91913 EVRY CEDEX 9.

BABY-SITTING

Famille vernoise recherche jeune susceptible d'assurer la garde de leurs enfants le mercredi après-midi, le samedi toute la journée et durant les vacances scolaires. Se faire connaître au Centre des Marais 02.99.62.83.27.

COMITE DES FETES :

- BRADERIE : La Braderie se déroulera dans le cadre de la fête communale le dimanche 11 mai.

- TALENTS AMATEURS VERNOIS : Lors de la Fête communale du 11 mai 1997, le Comité des Fêtes ouvrira nouveau son espace « Talents Amateurs Vernois » à tous (Exposition, libre scène).

Pour participer, adressez un courrier à Comité des Fêtes, Mairie, 35770 VERN SUR SEICHE ou téléphonez au 02 99 62 72 32 (après 18 h) à M. Alain VIMONT. Clôture des inscriptions le 5 avril.

CENTRE DE LOISIRS :

INSCRIPTIONS VACANCES DE PRINTEMPS

Les parents qui souhaitent voir leurs enfants fréquenter le Centre de Loisirs durant les vacances de Printemps (du 16/04 au 25/04/97) sont invités à les inscrire avant le jeudi 10/04, soit au Centre de Loisirs, soit au Centre des Marais.

Rappelons que, pendant les vacances, le Centre ne fonctionne que sur inscription et que les enfants ne seront accueillis que dans la limite des places disponibles. Les tickets ne sont pas acceptés et les enfants non inscrits se verront appliquer une majoration de 7 F par jour. Le programme est disponible au Centre des Marais.